



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 avril 2026

Délibération n°2026047

Date de convocation : 14/04/2026

Membres en exercice : 29

Votants : 29

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 07/05/2026



L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit la loi en la salle du conseil municipal en séance ordinaire sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean-Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Audrey JULLIEN, Benjamin VALERIAN, Sabine BONVIN, Xavier MOUREAU, Sabine COURRIEU, Cyril FLOURET, Anne-Marie PONS, Jean-Paul TESTUT, Coralie GOUMARRE, Françoise PEZZOLI, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Emilie ABEILLE, Julie, Sébastien HUARD, Catherine DELGADO, Gabin GIRARD, Mélanie ROUX, Julien LENZI, Mélanie GROH, Alain CHAZOT, Benoit VALENZUELA, Cédric MAURIN.

Excusés :

Adrien HOSDEZ pouvoir à Nicolas PAGET
Jérôme DEMOTIER pouvoir à Xavier MOUREAU
Marc GELEDAN pouvoir à Jean-Pierre FENOUIL
Christiane PICARD pouvoir à Sabine BONVIN
Julie BRAIL pouvoir à Alexandra CAMBON

Absents : Néant

Secrétaire de Séance : Alexandra CAMBON

FINANCES / BUDGET / AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS
(AP/CP) – ECOLE VAL SEILLE – TRAVAUX CAGE D'ESCALIER –ACTUALISATION/EXERCICE 2026

Comme chaque année, un réajustement de la ventilation des crédits de paiement prévisionnels est effectué au moment du Budget Primitif en fonction de l'avancement effectif des dépenses.

En effet, la réalité opérationnelle montre que des ajustements annuels sont nécessaires.

Il est porté à la connaissance de l'assemblée délibérante que l'AP/CP « Ecole Val seille – Travaux cage d'escaliers » nécessite un ajustement compte tenu de l'avancement des travaux.

TRAVAUX CAGE D'ESCALIER ECOLE VAL SEILLE

Rappel de l'AP initiale en 2024 et actualisations :

Dénomination de l'AP/CP	Suivi des Autorisations de Programme (AP) / Crédits de paiements (CP) en €								Recettes estimées en €
	Durée prévisionnelle	Millésime	Dépenses estimées					CP prévi 2026	
Montant AP votée en €			Actualisation	AP actualisée	CP prévi 2024	CP prévi 2025			
Trx cage escalier école Val Seille Code opération : 202105									
Exercice 2024	2	2024	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	780 000,00	520 000,00		690 000,00
Exercice 2025	2	2024	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	140 690,35	1 159 309,65		690 000,00

BUDGET 2026 : Proposition d'actualisation de la durée, et de la répartition prévisionnelle des CP (crédits de paiement) :

Suivi des Autorisations de Programme (AP) / Crédits de paiements (CP) en €									Recettes estimées en €
Dénomination de l'AP/CP	Durée prévisionnelle	Millésime	Dépenses estimées				CP en 2026		
Trx cage escalier école Val Seille Code opération : 202105			Montant AP votée en €	Actualisation	TOTAL AP actualisée	CP en 2024 (réalisé)		CP en 2025 (réalisé)	
EXERCICE 2026	3	2024	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	140 690,85	1 022 612,06	136 697,59	250 040,00

Vu le livre III du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux finances communales et plus particulièrement aux Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements (AP/CP),
 Vu l'inscription comptables M57,
 Vu la délibération N°2024031 du 10 avril 2024 portant la création de l'autorisation de programme et de crédits de paiement concernant les travaux de la cage d'escalier de l'école Val Seille,
 Vu la délibération N°2025027 du 18 mars 2025 portant sur la révision des crédits de paiement de l'AP/CP « Ecole Val Seille/travaux cage d'escalier » d'un montant initial de 1 300 000€, pour l'exercice 2025,
 Vu l'avancement des travaux,
Considérant la nécessité d'ajuster les crédits de paiement afin que les prévisions budgétaires soient en conformité avec la réalité opérationnelle du projet.

Le conseil municipal ayant oui l'exposé du 1er Adjoint en charge des finances et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'actualisation de l'AP/CP « travaux cage d'escalier école Val Seille » conformément au tableau ci-dessus.
- **DECLARE** que les crédits de paiement 2026 seront inscrits au budget primitif 2026.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué aux finances à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Le Maire
Nicolas PAGET




Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
 Ont signé les membres présents,
 Pour copie conforme.